Informations officielles

Éditorial

La mobilité va changer!



Durant 50 ans, nous avons été habitués à voir une évolution incroyable de l'automobile; les routes ont été adaptées en conséquence. En parallèle, la Suisse a tou-

jours contribué à développer le transport ferroviaire que ce soit pour le loisir, mais surtout pour la mobilité pendulaire.

À Val-de-Ruz, la situation n'a jamais été idéale. Espérons qu'elle soit bien meilleure dès 2035 avec l'arrivée du RER à Cernier. Dans le cadre des visions de mobilité à 15-20 ans, les bureaux d'ingénieurs nous promettent des changements drastiques: tous à pied et à vélo! Est-ce vraiment réaliste?

C'est sûr: la société est en train de changer dans son fonctionnement. Les jeunes générations se projettent dans un monde renouvelé et veulent vivre différemment. Avoir son permis de conduire n'est plus un passage obligé. Le travail n'est plus une obligation pour vivre, mais l'extension de la réalisation de soi; ça se négocie.

On peut donc imaginer dans ce contexte que les gens auront, à terme, besoin d'une moins grande mobilité (voiture, avion), mais de plus d'espace pour des trajets de proximité (vélo, trottinette, à pied).

C'est pourquoi nous devrons faire face à un nouveau paradigme: la gestion des espaces de mobilité. Les pistes cyclables seront présentes sur la majorité des routes dévolues actuellement à l'automobile. Les chemins agricoles deviendront encore plus multimodaux moyennant des conventions d'usage pour régler les conflits potentiels. Par sécurité, les vitesses de traversée des villages baisseront. Des guinguettes pourraient voir le jour sur les places de parc le long des routes, la population reprenant à son compte la gestion de l'espace public local au lieu de voyager loin de là.

Est-ce utopique? Peut-être, mais ce qui arrivera demain sera certainement différent de ce que nous vivons aujourd'hui.

Daniel Geiser, conseiller communal

Eau et sécheresse

À l'heure actuelle, aucune restriction de consommation d'eau n'a été prise sur l'ensemble du territoire de la Commune. Pourquoi? Le canton de Neuchâtel a la chance d'avoir un réseau d'adduction d'eau très résilient grâce au SIVAMO notamment (conduite d'apport partant de Neuchâtel et allant jusqu'aux Brenets via le tunnel de La Vue-des-Alpes). La région en profite pleinement lorsque les sources et nappes communales diminuent. L'eau du SIVAMO provient de l'Areuse et du lac de Neuchâtel. Ce dernier se situe à un niveau largement suffisant. Tous les habitants étant traités sur pied d'égalité, le village du Pâquier n'ayant plus d'eaux de sources en suffisance depuis fin juin, un convoi agricole quotidien charrie l'eau depuis Villiers dans son réseau.

Malgré cela, les autorités cantonales et locales encouragent vivement citoyens et entreprises à gérer l'eau potable le plus parcimonieusement possible. Par exemple, il est recommandé d'éviter de laver régulièrement sa voiture et d'arroser les pelouses. De son côté, la Commune a baissé au minimum le débit des neuf fontaines raccordées au réseau; toutes les autres sont en fonction seulement si la source ou le captage donne encore de l'eau.

Des orages ou pluies diluviennes ne peuvent pas être exclus ces prochaines semaines. La Commune est particulièrement attentive aux ouvrages publics (grilles et sorties d'eau). Elle demande également à chacun de vérifier les ouvrages privés sachant qu'au départ, le terrain, très sec, n'absorbera quasi rien. Espérons donc qu'un temps plus frais arrive et apporte des pluies fines et régulières.



Un goût d'autopartage

Si la mobilité douce et les transports publics permettent de réaliser la majeure partie des déplacements, il peut arriver que le recours à un véhicule individuel soit inévitable.

Pour ces cas de figure, pas besoin de posséder sa propre voiture. Outre les agences de location classiques, deux véhicules en autopartage sont disponibles sur le territoire de la Commune et deux à Montezillon.

Envie de se faire une idée à l'occasion d'un essai? Des cartes rabais d'une valeur de CHF 30 chacune sont à disposition sur demande auprès de l'administration communale. Le nombre de cartes est limité à une par personne.

Pour obtenir sa carte rabais, il suffit d'appeler le 032 886 56 21 ou d'envoyer un courriel à amenagement.val-de-ruz@ne.ch.

L'image du mois

La rentrée des classes est arrivée tout comme a reprise de l'accueil des enfants au sein des différentes structures pré et parascolaires, privées et mamans de jour. Un peu plus de CHF 3'100'000 sont engagés par la Commune chaque année pour l'accueil des enfants vaudruziens.



Votations

Le dimanche 25 septembre 2022 se déroulera une votation fédérale portant sur quatre objets:

- 1) l'initiative populaire du 17 septembre 2019 «Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif)»;
- 2) l'arrêté fédéral du 17 décembre 2021 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA;
- 3) la modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS) (AVS 21);
- 4) la modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA) (renforcement du marché des capitaux de

Une votation cantonale portant sur l'initiative constitutionnelle populaire cantonale «Pour une assurance des soins dentaires» est prévue également.

Les possibilités offertes au citoyen pour lui permettre l'exercice du droit de vote sont:

- par correspondance en courrier B jusqu'au mardi précédant la votation, puis en courrier A jusqu'au vendredi;
- par correspondance en déposant l'enveloppe aux maisons de commune des Geneveys-sur-Coffrane ou de Cernier;
- en personne au bureau de vote à Cernier, Epervier 6, le jour de la votation dès 10h00 jusqu'à midi;
- au domicile sur demande le dimanche jusqu'à 11h00, pour les personnes malades ou handicapées.

Pour toute question, le contrôle des habitants renseigne à cdh.val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 23.

Trier, c'est valorisant

Une cartouche d'encre peut contenir des parties électriques ou électromagnétiques dangereuses pour l'environnement et le plastique qu'elle contient n'est pas biodégradable. De plus, les résidus d'encre sont toxiques pour la planète tout comme les nombreuses autres substances qui peuvent la composer: noir de carbone, aluminium, nitrate d'argent ou encore arsenic

C'est pourquoi il faut ramener les cartouches d'encre dans les bacs de recyclage qui se trouvent aux points de vente et ne pas les jeter à la poubelle.



Forfaits de ski

La Commune et les remontées de téléskis Bugnenets-Savagnières SA et Crêt-du-Puy SA proposent à l'ensemble de la population de Val-de-Ruz des forfaits de ski pour la saison 2022-2023 à des conditions attractives. Un forfait ski de neuf jours pourra être acquis, du 1^{er} septembre au 31 octobre 2022, au tarif de CHF 90 pour les enfants (nés en 2006 et après) et de CHF 180 pour les étudiants, apprentis, adultes et seniors. Les jours non utilisés peuvent être reportés sur la saison suivante.

Le formulaire de commande est disponible sur le site internet communal. Il peut également être demandé à loisirs.val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 33.

Délais de commande et validité de l'offre: 31 octobre 2022.







Jubilés – erratum

L'article concernant les jubilaires paru dans l'édition du 11 août dernier comportait un oubli.

En effet, Vicky et Silvio Giani, de Boudevilliers, fêtent également leurs noces d'or (50 ans) au mois d'août 2022. Félicitations!

Entretien des cimetières

La Commune compte 11 cimetières sur son territoire. Leur entretien comprend notamment le désherbage des allées, la taille des haies et des arbres ainsi que le ramassage des déchets laissés par les usagers (plantes sèches et nombreux pots en plastique). Ces tâches sont réparties entre tous les employés de la voirie; la Commune est trop petite pour avoir une équipe dévolue uniquement à cette mission.

Avec l'interdiction d'utiliser des produits comme le glyphosate, le désherbage est devenu plus complexe et l'état visuel des cimetières s'en ressent. L'entretien prend plus de temps qu'auparavant pour les

Dès lors, la manière de gérer les cimetières doit être repensée. Pour ce faire, la population doit accepter que les allées en graviers puissent être parsemées d'herbes durant certaines périodes de l'année. L'intensité de la tonte des pelouses a été revue pour aller vers plus de biodiversité à long terme.

La sécheresse actuelle complique encore un peu la chose car elle accélère la chute des feuilles des arbres et donne une ambiance automnale aux cimetières. Le ramassage des feuilles est une tâche normalement effectuée une fois durant l'automne.

Pour rappel, l'entretien des tombes incombe aux propriétaires de la concession. Les équipes communales n'interviennent qu'une fois par année sur celles qui sont laissées à



Incorporation au SDI VdR

Au terme du 1er semestre de l'année 2022, dix nouvelles et nouveaux sapeurs-pompiers ont terminé leur formation de base au niveau régional et cantonal. Le 16 juin dernier, ces personnes ont été présentées aux responsables de leurs unités d'incorporation respectives.

Le détachement de premiers secours EST (point de départ à Dombresson) accueille l'arrivée de Sara Antonelli, Loris Fontela, Loïc Maridor et Vladimir Rigolet.

Cette année, le détachement de premiers secours OUEST (point de départ aux Geneveys-sur-Coffrane) n'accueille aucun aspirant.

Le détachement de premier secours CENTRE (point de départ à Fontainemelon) s'enrichit des arrivées de Rachel de Luca, Loucia Monteiro, David Doutor Alho, Alan Singelé, Jérôme Von Kaenel et Corentin Vuillième.

D'autre part, le Service de défense incendie du Val-de-Ruz (SDI VdR) souhaite la bienvenue à trois sapeurs-pompiers en provenance des Montagnes neuchâteloises et du Littoral à la suite de leur déménagement à Val-de-Ruz, soit Morgane Grandjean, Michaël Tharin et Micael Vergelin.

Cordiales félicitations à ces nouveaux membres du SDI VdR en leur souhaitant plein de satisfaction dans leur activité en faveur de la

Le paysage dans tous ses états En septembre, deux

ateliers thématiques

Entourés de très nombreux partenaires, la Commune et le Parc Chasseral ont monté l'exposition «Le paysage dans tous ses états» notamment pour célébrer le prix du Paysage suisse de l'année 2022 décerné ce printemps à la Commune, au Parc et à l'Ecoréseau pour leur gestion des allées d'arbres. L'exposition met ainsi en valeur la diversité des paysages visibles depuis les chemins de mobilité douce, dont le dense réseau est en grande partie représenté sur la parcelle agricole de 18'000 m² qui l'accueille.

Atelier 1, samedi 3 septembre 2022 (10h00 - 14h00)

«Photographier le paysage, l'Observatoire pour tous»

Un atelier (bilingue français-allemand) pour appréhender les secrets de la photographie documentaire de paysage en présence du spécialiste Roger Huber, photographe professionnel spécialisé dans la photographie architecturale et paysagère. L'atelier permettra aux participants de découvrir les techniques de la photographie de paysage directement sur le terrain, mais aussi la reproduction de photographie ancienne. Pique-nique sorti du sac et vêtements adaptés à la météo: la sortie aura lieu par tous les temps.

Atelier 2, samedi 17 septembre 2022 (14h30 - 17h00)

«À la découverte des sites suivis par les marraines et parrains de l'Observatoire du paysage»

Découverte de l'exposition en présence des marraines et parrains de l'exposition. Le temps d'un après-midi, échanges concrets et pratiques autour de la photographie de paysage telle que menée par les bénévoles de l'Observatoire photographique.

- Pour le confort des participants, ces deux ateliers entièrement gratuits nécessitent une inscription préalable (elodie.gerber@) parcchasseral.ch).
- Le lieu de rendez-vous se situe au début de l'exposition, au nord du site d'Évologia (en dessus du grand parking).